



LISTE DES DELIBERATIONS

**Bureau COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 3 octobre 2023 à 18h00**

**Au siège de Grand Lac – 1500 Boulevard Lepic – 73100 AIX-LES-BAINS**

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**ADMINISTRATION GENERALE**

**DELIBERATION 1 : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, désigne Julie NOVELLI en tant que secrétaire de séance, à l'unanimité.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 SEPTEMBRE 2023**

Le Bureau communautaire approuve à l'unanimité le procès-verbal du Bureau communautaire du 5 septembre 2023.

**COMMANDE PUBLIQUE**

**DELIBERATION 2 : MARCHE N° 2023-025 : PRESTATIONS D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DE SERVICES PUBLICS D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE – ATTRIBUTION**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

**DELIBERATION 3 : MARCHE N°2022-57 : MEDIATION ET SECURITE – LOT 2 : PLAGES DU BOURGET DU LAC - AVENANT 1**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

**DELIBERATION 4 : MARCHE 2023-026 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SECURITE, RENOUELEMENT D'UNE CANALISATION AEP ET L'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX SECS DE LA TRAVERSEE DU HAMEAU DES DARMAND (ENTRELACS) – ATTRIBUTION**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

**RESSOURCES HUMAINES**



LISTE DES DELIBERATIONS

**DELIBERATION 5 : CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE DE CALCUL DES ALLOCATIONS DE RETOUR A L'EMPLOI DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA SAVOIE**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

**AMENAGEMENT DE L'ESPACE**

ECONOMIE

**DELIBERATION 6 : CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE GRAND LAC ET LA CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT (CMA) POUR LA FORMATION DES ARTISANS DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UNE BOUTIQUE EPHEMERE**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

MOBILITES

**DELIBERATION 7 : CONVENTION ENTRE GRAND LAC ET GRAND CHAMBERY RELATIVE A L'EXTENSION DE LA LIGNE CHRONO A ENTRE L'ARRET « TECHNOLAC » ET L'ARRET « PLAGE » (COMMUNE DU BOURGET-DU-LAC)**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.

**ENVIRONNEMENT**

VALORISATION DES DECHETS

**DELIBERATION 8 : CONVENTION ENTRE GRAND LAC, ECOMAISON, ECOMINERO, VALDELIA ET VALOBAT RELATIVE A LA GESTION DES DECHETS ISSUS DES PRODUITS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION ET DU BATIMENT COLLECTES EN DECHETTERIES**

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, approuve la délibération à l'unanimité.